



**ACADÉMIE
DE TOULOUSE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
du Gers

Division des personnels
Bureau Gestion collective

Auch, le 05 mars 2024

Affaire suivie par :
Elisabeth BAUDE
Tél : 05 67 76 51 35
Fabienne BOUR
Tél : 05 67 76 51 27

Le directeur académique des services de l'éducation
nationale du Gers

à

DIPER Gestion collective
Mél : mouvement32@ac-toulouse.fr

Mesdames et messieurs les inspecteurs d'académie,
directeurs des services départementaux de
l'éducation nationale

10 Place Jean David
32000 AUCH

Objet : Mouvement complémentaire des enseignants du 1^{er} degré public par INEAT et EXEAT – Rentrée scolaire 2024.

Référence : Lignes directrices de gestion ministérielles relatives à la mobilité des personnels du ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports du 25 octobre 2021, parues au bulletin officiel spécial n°06 du 28 octobre 2021

Chaque année, un mouvement complémentaire interdépartemental par voie d'ineat et d'exeat est organisé. Ce mouvement tient compte de la situation prévisionnelle des emplois dans le département pour la prochaine rentrée et du nécessaire équilibre postes / personnes. **Il s'adresse uniquement aux enseignants titulaires.**

Toutes les demandes pour intégrer le département du Gers doivent obligatoirement être transmises sous couvert de la direction des services départementaux de l'éducation nationale du département d'origine de préférence de manière dématérialisée à : mouvement32@ac-toulouse.fr

La date limite de réception des demandes à la DSDEN du Gers est fixée au **vendredi 05 avril 2024.**

Le dossier sera composé du formulaire de demande d'EXEAT- INEAT (annexe 1) accompagné, le cas échéant, des pièces justificatives indiquées dans le bulletin officiel n°39 du 19 octobre 2023 ci-joint.

Je vous remercie d'informer les enseignants souhaitant intégrer le département du Gers des présentes informations.

Farid DJEMMAL